



**Commission scolaire
des Chic-Chocs**

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT (PROLONGATION)

NUMÉRO ARH1819-106
D’AFFICHAGE :
CATÉGORIE D’EMPLOI : SOUTIEN TECHNIQUE

STATUT :	REMPLACEMENT JUSQU’AU 14 SEPTEMBRE 2019 AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION
HORAIRE :	35 HEURES PAR SEMAINE
LIEU D’AFFECTATION :	ÉCOLE C.-E.-POULIOT, GASPÉ
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	CONTREMAÎTRE D’ENTRETIEN SPÉCIALISÉ
RÉMUNÉRATION :	SELON LA CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
ENTRÉE EN FONCTION :	DÈS QUE POSSIBLE
EXIGENCES :	SCOLARITÉ : ÊTRE TITULAIRE D’UN DIPLÔME D’ÉTUDES COLLÉGIALES EN TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT OU ÊTRE TITULAIRE D’UN DIPLÔME OU D’UNE ATTESTATION D’ÉTUDES DONT L’ÉQUIVALENCE EST RECONNUE PAR L’AUTORITÉ COMPÉTENTE.

NATURE DU POSTE :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Dans le domaine du génie civil, la personne salariée de cette classe d'emplois analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies; elle effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel qu'architectes, ingénieures et ingénieurs; elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.

Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle élabore des plans types pour certains locaux tels que laboratoires et cafétérias; elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.

Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

Dans le domaine de la mécanique du bâtiment, elle assure le fonctionnement, l'entretien, la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôles; elle effectue les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de modification et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques. Elle effectue les travaux techniques d'entretien préventif des systèmes mécaniques, elle procède aux inspections régulières et aux tests d'opération requis; elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin; elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises; elle participe à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés. Les tâches énumérées dans ce paragraphe représentent environ 95 % du rôle exigé.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

La Commission se réserve le droit de mesurer à l'aide de tests et à l'aide d'une entrevue. **La réussite de l'ensemble de ces tests ainsi que les résultats obtenus seront conditionnels à l'obtention du poste.**

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de demande d'emploi en ligne, au plus tard le **9 novembre 2018**, en passant par le module *Candidatures* : <https://candidaturesinternet.cschic-chocs.qc.ca>

Vous devez également consulter la liste des [documents obligatoires à transmettre](#) pour que nous puissions considérer votre candidature.

La Commission scolaire remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Commission scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

La Commission scolaire des Chic-Chocs a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Tout nouvel employé à la Commission scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.

Début de l'affichage : 15 octobre 2018